

Aide à l'auto positionnement et à l'évaluation de son parcours pour les EFS

Ce document a pour but d'aider les EFS à faire différents bilans d'étape pour chercher à prendre conscience de leur évolution (progrès, recherches effectuées...), de leurs points d'appuis et des points à travailler en se fixant alors des priorités. Pour cela, il reprend les différents items sur lesquels les EFS seront évalués en fin d'année (fiche n°11 issue du BO - note de service n° 2015-055 du 17-3-2015) au regard de la liste des compétences (en grisé) du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

Pour remplir ce document, les EFS pourront :

- S'aider du document avec les éléments de progressivité dans les attendus au niveau du parcours des EFS : <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/elements-de-progressivite-yn83HY>
- S'appuyer sur les échanges qu'ils ont pu avoir avec les différents formateurs et leurs écrits.

Indications pour l'auto positionnement :

Sur quelles compétences se positionner ?

Le but n'est pas de se positionner de façon détaillée sur tous les items (cela serait trop long). Chaque EFS fera des choix lui permettant de détailler et mettre en avant plutôt les compétences sur lesquelles il/elle a progressé et celles sur lesquelles il/elle doit progresser. Il sera aussi important de tenir compte des attendus qui seront évolutifs d'une période à l'autre. Par exemple, les attentes sur la capacité à rédiger une fiche de préparation ou bien à gérer la différenciation ne seront pas les mêmes entre la période 1 et la période 3.

Cela pourra être fait globalement pour certaines compétences générales :

Ou bien de façon plus détaillée :

1.1 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : CC1 Faire partager les valeurs de la République CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire d				
▪ Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations	Bonne maîtrise			
▪ Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité				
▪ Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école				
▪ Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative				
▪ Fait respecter le règlement intérieur				

1.2 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC10. Coopérer au sein d'une équipe				
▪ Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s)	++			
▪ Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par / dans l'établissement/l'école	++			
▪ Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative	↗ plus à l'écoute			
▪ Participe aux différentes instances et conseils	- en retrait			
▪ Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information	⚠ à la présentation des cahiers			

Comment ?

Le codage et/ou les commentaires choisis devront rendre compte à la fois :

- du niveau d'acquisition des compétences : avec des couleurs (vert, orange, rouge) ou d'autres signes comme : ++, +, -, -- ou l'utilisation d'un ⚠ pour indiquer un point de vigilance
- de la dynamique de progrès : en indiquant « en progrès » (en précisant l'intensité avec un adjectif si besoin) ou en utilisant des flèches ↗

Indications pour les éléments d'analyse :

Il s'agira pour les EFS d'y analyser leur parcours (niveau d'acquisition, progrès, points d'appuis et obstacles) afin de dégager des perspectives pour la suite (projets, besoins...) :

- D'où je viens ? Quels étaient mes besoins au départ ? Où est-ce que j'en suis ? (en lien avec la grille d'auto positionnement)
- Quels sont mes points d'appuis ? quels sont mes points forts que je voudrais approfondir ?
- Quels sont mes progrès ? Qu'est-ce qui m'a permis de progresser dans mon travail et dans les aides/conseils que j'ai reçus ? Qu'est-ce qui me pose encore problème ?

- Quelles sont les questions que je me pose encore ? Qu'est-ce que je dois travailler en priorité maintenant ? Comment ? Quels sont mes besoins pour la suite ?

Nom et prénom :

Auto positionnement				Éléments d'analyse (Nature des progrès, points d'appuis, obstacles, questions, pistes et besoins pour la suite...)
Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	

1.1 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :					
CC1 Faire partager les valeurs de la République			CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques		
CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école					
▪ Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations ▪ Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité ▪ Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école ▪ Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative ▪ Fait respecter le règlement intérieur					<u>Rencontre formative janvier</u> :
					<u>Autre rencontre</u> :

1.3 Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication

Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :					
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier					
▪ Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement/l'école ▪ Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique ▪ Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique					Rencontre formative janvier :

					Autre rencontre :
--	--	--	--	--	-------------------

Auto positionnement				Éléments d'analyse (Nature des progrès, points d'appuis, obstacles rencontrés, questions, pistes de travail pour la suite...)
Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	

1.2 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :					
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC10. Coopérer au sein d'une équipe			CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école		
- Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s) - Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par / dans l'établissement/l'école - Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative - Participe aux différentes instances et conseils - Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information					Rencontre formative janvier :
					Autre rencontre :

3.1 Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
☒
☒



▪ Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique

▪ Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

Rencontre formative janvier :

Autre rencontre :

Auto positionnement

Période 1

Période 2

Période 3

Période 4

Éléments d'analyse

(Nature des progrès, points d'appuis, obstacles rencontrés, questions, pistes de travail pour la suite...)

2.1 Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

▪ Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement ▪ Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées ▪ Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels					<u>Rencontre formative janvier :</u>
					<u>Autre rencontre :</u>

Auto positionnement				Éléments d'analyse
Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	(Nature des progrès, points d'appuis, obstacles rencontrés, questions, pistes de travail pour la suite...)

2.2 Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

▪ Met en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer ▪ Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves ▪ S'appuie sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation)					<u>Autre rencontre :</u>
--	--	--	--	--	---------------------------------

Autres remarques :